

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP15/EURO
Octobre 2014

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-huitième session
Genève (Suisse)
6 – 11 juillet 2015

RAPPORT DE LA VINGT-NEUVIÈME SESSION DU
COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE

La Haye (Pays-Bas),
30 septembre – 4 octobre 2014

TABLE DES MATIÈRES

Résumé et conclusions	page ii
Rapport de la vingt-neuvième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	page 1
État d'avancement des travaux	page 12

Paragraphes

Introduction	1
Ouverture de la session	2 - 3
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)	4
Questions découlant des travaux de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités du Codex (Point 2 de l'ordre du jour)	5
Activités FAO/OMS intéressant la région, identification des priorités et des besoins de renforcement des capacités (Point 3 de l'ordre du jour)	6 - 14
Revitalisation des comités de coordination FAO/OMS - propositions visant à renforcer le rôle et la plateforme des comités régionaux de coordination (Point 4 de l'ordre du jour)	15 - 30
Commentaires et informations sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'élaboration des normes alimentaires et l'utilisation des normes du Codex au niveau national (réponses à la lettre circulaire CL 2014/20-EURO) (Point 5 de l'ordre du jour)	31 - 34
Avant-projet de norme régionale pour l'ayran (Point 6 de l'ordre du jour)	35 - 37
Projet de plan stratégique pour le CCEURO (Point 7 de l'ordre du jour)	38 - 66
Utilisation de l'approche du «jumelage» au sein du CCEURO (Point 8 de l'ordre du jour)	67 - 71
Travaux du Codex intéressant la région (Point 9 de l'ordre du jour)	72 - 76
Nomination du Coordonnateur (point 10 de l'ordre du jour)	77 - 79
Autres questions (Point 11 de l'ordre du jour)	80 - 95
Date et lieu de la prochaine session (Point 12 de l'ordre du jour)	96

Annexes

Annexe I - Liste des participants	page 13
---	---------

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa vingt-neuvième session le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe est parvenu aux conclusions suivantes:

Questions soumises à la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius pour examen à sa trente-huitième session

Le Comité:

- est convenu de la nécessité de revitaliser les comités régionaux de coordination et a formulé des observations sur plusieurs propositions tendant à revitaliser ces comités (par. 20, 25, 28, 29);
- est convenu d'interrompre les travaux sur une norme régionale pour l'ayran et d'en informer la Commission (par. 37);
- a décidé de recommander de reconduire le mandat des Pays-Bas en tant que Coordonnateur pour l'Europe (par. 78);
- est convenu de demander à la Commission d'envisager la possibilité de financer les services de traduction et d'interprétation en russe au sein du CCEURO (par. 86);

Autres questions pour information

Le Comité:

- a noté les questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius (par. 5);
- a noté les activités de renforcement des capacités de la FAO et de l'OMS dans la région en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments y compris les besoins de renforcement des capacités et l'initiative appelée à remplacer le Fonds fiduciaire du Codex et a formulé plusieurs observations et recommandations (par. (12 – 14);
- a pris acte des informations fournies par les membres de la région sur les systèmes de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'établissement des normes alimentaires et l'utilisation des normes du Codex au niveau national et a reconnu qu'il était difficile d'équilibrer la participation de l'industrie et celle des consommateurs dans les travaux du Codex lorsqu'il s'agissait d'optimiser le fonctionnement des systèmes de contrôle alimentaire, et a décidé de continuer à se pencher sur cette question à l'avenir (par. 34);
- est convenu de poursuivre l'élaboration du plan stratégique pour le CCEURO et de l'examiner à sa prochaine session (par. 66);
- est convenu d'utiliser l'approche du « jumelage » pour mener des activités de renforcement des capacités afin que les pays membres de la région comprennent mieux les travaux du Codex et y participent plus efficacement (par. 68 et 71);
- est convenu que le CCEURO devait s'employer à faciliter l'échange de vues sur les questions intéressant toute la région dans le but d'élaborer éventuellement des positions communes tout en limitant cet exercice à des questions clés sur lesquelles les membres de la région ont des opinions identiques ou similaires, ce qui doit leur permettre d'arriver mieux préparés pour débattre ces questions aux sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires (par. 76).

INTRODUCTION

1. Le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (CCEURO) a tenu sa vingt-neuvième session à La Haye (Pays-Bas), du 30 septembre au 3 octobre 2014, à l'aimable invitation du Gouvernement du Royaume des Pays-Bas. M. Martijn Weijtens, Ministère des affaires économiques, a présidé la session. Y ont participé les représentants de 46 États Membres, d'une organisation membre, de trois pays observateurs et de quatre organisations internationales en qualité d'observateur. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION

2. M. Hans Hoogeveen, Directeur général du Ministère des affaires économiques, a ouvert la session au nom du Gouvernement néerlandais. Dans son discours, il a souligné l'importance des travaux du Codex pour la protection des consommateurs et le renforcement du commerce international. Il s'est félicité du soutien qu'apportent la FAO et l'OMS aux activités du Codex.

Répartition des compétences¹

3. Le Comité a pris acte de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres, conformément au paragraphe 5, article II du Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)²

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session et il est convenu d'examiner, au point 11 de l'ordre du jour «Autres questions», les questions suivantes:
 - Régime linguistique du CCEURO;
 - Site web des comités régionaux de coordination;
 - Information relative à la candidature de la Norvège en qualité de membre du CCEXEC pour la région Europe;
 - Atelier régional sur la sécurité sanitaire des aliments;
 - Rapport de la Présidente de la Commission du Codex Alimentarius.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)³

5. Le Comité a pris note des questions découlant des trente-sixième et trente-septième sessions de la Commission et il est convenu que les questions ayant trait au Plan stratégique du Codex seraient abordées en tant que de besoin aux points de l'ordre du jour pertinents.

ACTIVITÉS FAO/OMS INTÉRESSANT LA RÉGION, IDENTIFICATION DES PRIORITÉS ET DES BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 3 de l'ordre du jour)⁴

Activités de la FAO pertinentes pour la région

6. Le Comité a examiné les activités réalisées par la FAO et l'OMS dans la région depuis sa vingt-huitième session, à savoir:
7. Le représentant de la FAO a attiré l'attention sur les différentes activités de renforcement des capacités entreprises par la FAO ces deux dernières années et a souligné qu'elles portaient sur trois grands domaines prioritaires: i) renforcement des capacités en faveur d'une participation efficace aux activités du Codex; ii) renforcement des capacités de comprendre et d'appliquer systématiquement le cadre d'analyse des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments; et iii) renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Le représentant a fait observer que les activités de renforcement des capacités comprenaient des ateliers de formation, des consultations techniques, le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, des visites d'études et des projets de terrain.

¹ [CRD1](#): Ordre du jour annoté sur le partage des compétences entre l'Union européenne et ses États Membres.

² [CX/EURO 14/29/1](#).

³ [CX/EURO 14/29/2](#).

⁴ [CX/EURO 14/29/3](#); [CX/EURO 14/29/3-Add.1](#); [CRD 4](#) (À propos des approches de mentorat et de partenariat pour améliorer la participation effective des pays moins expérimentés aux travaux du Codex).

8. Dans le domaine de la nutrition, le représentant a mentionné que le soutien technique était apporté dans différents domaines, notamment: préparation des pays en vue de la deuxième Conférence internationale FAO/OMS sur la nutrition (ICN2); élaboration d'une base de données régionales sur la composition des aliments; sensibilisation aux produits à base de seigle pour la diversification des régimes alimentaires et la préservation de l'héritage culturel; préparation d'un échange de pratiques optimales en matière de programmes d'alimentation scolaire et promotion de la réduction de la malnutrition grâce à des interventions axées sur l'agriculture. Pour entreprendre ses activités de renforcement des capacités concernant le Codex, la FAO a collaboré avec l'OMS et utilisé, le cas échéant, le soutien financier du Fonds fiduciaire FAO/OMS pour le Codex.

Activités de l'OMS pertinentes pour la région

9. Le représentant de l'OMS a fait observer que de nombreuses activités de renforcement des capacités dans la région Europe étaient entreprises dans le domaine de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments. Dans le domaine de la nutrition, l'accent était mis sur l'obésité des enfants, les carences en micronutriments et la nutrition scolaire. Dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, les activités visaient à obtenir trois grands résultats: i) appui aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius pour l'établissement de normes, y compris l'application des normes, directives et recommandations dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments; ii) promotion de la collaboration multisectorielle visant à réduire les risques pour la santé publique posés par les maladies d'origine alimentaire, y compris celles dues à l'interface animaux-humains; et iii) mise en place de capacités nationales adéquates pour établir et maintenir des cadres réglementaires basés sur les risques afin de prévenir, de suivre, d'évaluer et de gérer les maladies d'origine alimentaire et les maladies et les dangers zoonotiques.
10. Le représentant a souligné que de nombreuses activités de renforcement des capacités portaient sur la résistance aux antimicrobiens et la surveillance des maladies d'origine alimentaire et des interventions en la matière. Parmi les autres domaines d'activités on peut citer le renforcement des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments, le renforcement de la communication sur les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et le renforcement des interventions en cas d'incidents épidémiques ou de situations d'urgence liés à la sécurité sanitaire des aliments. Par ailleurs, de nombreuses activités de renforcement des capacités ont été effectuées en collaboration avec la FAO, en particulier celles ayant trait aux activités du Codex.

Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex

11. L'Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex a souligné que ce Fonds était un projet conjoint FAO/OMS et que de ce fait toutes les activités étaient menées en commun par les deux organisations. Elle a donné des indications sur le calendrier et les délais fixés pour l'évaluation finale du projet du Fonds fiduciaire du Codex, ainsi que sur la manière dont les conclusions de l'évaluation contribueront à l'élaboration de l'initiative appelée à lui succéder. Elle a attiré l'attention sur le document CX/EURO 14/29/3-Add.1 qui présente les idées préliminaires de la FAO et de l'OMS, formulées sur la base des renseignements collectés à ce jour auprès des différents groupes de parties prenantes. Elle a aussi exposé les grands axes de la réflexion actuelle qui s'articule autour d'une approche à trois piliers: 1) soutien adapté à chacun des pays bénéficiaires afin de répondre à leurs besoins particuliers; 2) soutien au renforcement des capacités destiné à des groupes de pays dans une région ou une sous-région afin de traiter des besoins communs; 3) soutien possible afin de continuer à répondre à la nécessité de renforcer les contributions scientifiques et techniques des pays au Codex.

Observations générale et spécifiques

12. Dans leurs interventions, les délégations ont attiré l'attention sur les points suivants: mettre l'accent sur les besoins des pays et groupes de pays lors de la définition des activités de renforcement des capacités; rendre plus effective la participation au Codex; aller au-delà de la participation au processus d'élaboration des normes pour favoriser le soutien dont il peut être besoin pour lier ce processus à l'application des normes dans les pays; s'assurer que les résultats obtenus en matière de participation renforcée se reflètent dans la transparence et la compréhension de ce qui est efficace et de ce qui ne l'est pas; maintenir une vision à long terme de ce qui est nécessaire pour continuer à renforcer la participation au Codex.
13. Le Comité a aussi noté que l'initiative de remplacement du Fonds fiduciaire du Codex était importante pour la réalisation du Plan stratégique du Codex, et qu'il fallait aider les pays à renforcer leurs capacités de produire, collecter et soumettre les données scientifiques nécessaires aux travaux du Codex.

14. Le Comité s'est dit favorable aux trois piliers proposés et a souligné qu'il fallait continuer à veiller à la synergie et à la complémentarité avec la FAO et l'OMS ainsi qu'avec les autres actions de renforcement des capacités du Codex. La nécessité du troisième pilier a aussi été soulignée pour renforcer les contributions scientifiques et techniques au Codex.

REVITALISATION DES COMITÉS DE COORDINATION FAO/OMS: PROPOSITIONS VISANT À RENFORCER LE RÔLE ET LA PLATEFORME DES COMITÉS RÉGIONAUX DE COORDINATION (Point 4 de l'ordre du jour)⁵

15. Le Secrétariat du Codex a présenté ce point de l'ordre du jour et noté que ce document, préparé en collaboration avec la FAO et l'OMS, avait pour objet de stimuler le débat sur la manière dont les comités régionaux de coordination pouvaient contribuer plus efficacement aux stratégies du Codex, de la FAO et de l'OMS en matière d'établissement de normes alimentaires et de renforcement des capacités sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Le Secrétariat a noté par ailleurs qu'à ce stade, le Comité devait se concentrer sur les principes qui doivent guider les activités des comités régionaux de coordination plutôt que sur *les modalités* d'application de ces principes, s'agissant d'un travail en cours, néanmoins des idées sont déjà avancées dans le cadre des propositions 3.1 à 3.4 afin de susciter d'autres réflexions parmi les comités régionaux de coordination.
16. Le Comité a centré ses débats sur les propositions 3.1 à 3.4, à savoir:

Proposition 3.1 – Alignement des ordres du jour des comités régionaux de coordination – incorporation de points permanents

17. Le Comité est convenu que l'incorporation de points permanents communs permettrait de collecter des informations auprès des comités régionaux de coordination et de les analyser de manière systématique et équivalente, ce qui serait utile au Codex, à la FAO et à l'OMS dans l'élaboration de leur stratégies concernant les besoins en matière d'établissement de normes alimentaires et de renforcement des capacités dans le domaine de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments. Le Comité a donc approuvé l'alignement de l'ordre du jour provisoire des comités régionaux de coordination tout en notant que cela ne devait pas empêcher l'incorporation de points intéressants spécifiquement la région le cas échéant.
18. Le Comité a noté que les propositions 3.1.1 (Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans les pays de la région); 3.1.3 (Suivi du Plan stratégique du Codex); et 3.1.4 (Normes alimentaires dans la région) constituaient déjà des points permanents de l'ordre du jour des comités régionaux de coordination. Le Comité a aussi noté que la proposition 3.1.2 (Discours-programme et débat sur la question régionale des priorités et des défis communs à relever) était un nouveau point inscrit pour examen à l'ordre du jour des comités régionaux de coordination.
19. Le représentant de l'OMS, s'exprimant au nom de la FAO et de l'OMS, a expliqué que le but de la proposition 3.1.2 était d'examiner un sujet intéressant la région et par la même occasion de faire mieux connaître l'importance des travaux du Codex en dehors de la communauté du Codex afin de susciter un intérêt et un soutien.
20. Le Comité est convenu d'inscrire les propositions 3.1.1 à 3.1.4 en tant que points permanents de l'ordre du jour des comités régionaux de coordination. Le Comité a noté que la manière de procéder, en particulier pour ce qui concerne les propositions 3.1.1 et 3.1.4, ferait l'objet de débats ou d'améliorations au cours des prochaines réunions des comités régionaux de coordination.

Proposition 3.2 – Plateforme pour le partage d'informations sur les systèmes de contrôle des aliments et les rôles et responsabilités en matière de sécurité sanitaire des aliments

21. Le Comité a noté que les propositions 3.2 et 3.3 étaient interdépendantes et à leur tour liées à la proposition 3.1.1.

⁵ [CX/EURO 14/29/4](#); [CRD 2](#) (Plan stratégique du Codex pour 2014-2019); [CRD 3](#) (Projet de présentation pour la collecte de données sur le contrôle officiel de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments).

22. En ce qui concerne la proposition 3.2, le représentant de l'OMS, s'exprimant au nom de la FAO et de l'OMS, a souligné qu'un nombre important d'informations étaient fournies par les autorités nationales en réponse aux lettres circulaires, mais néanmoins qu'elles n'étaient pas analysées ni utilisées de manière systématique. Un système en ligne plus souple et plus moderne sous forme de base de données permettrait une collecte durable et systématique ainsi qu'une analyse de l'information. Il a été fait référence au document de séance CRD 3 qui présente un modèle des types de renseignements pouvant être recueillis par un tel système en ligne, et qui constitue une bonne base pour un débat futur. Cette analyse pourrait alors étayer plus solidement les débats au sein des comités régionaux de coordination sur les priorités et sur les besoins et guider les travaux du Codex en général; elle pourrait aussi alimenter les programmes de renforcement des capacités de la FAO et de l'OMS, notamment du Fonds fiduciaire du Codex.
23. Les délégations ont reconnu que la collecte et l'échange d'informations sur la législation alimentaire et sur les systèmes de contrôle des aliments étaient importants pour identifier les besoins et définir les problèmes concernant l'établissement des normes alimentaires et le renforcement des capacités dans le domaine de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments; noté que le processus de mise à jour de cette information devait être clair, c'est-à-dire dès que de nouvelles informations sont disponibles ou dans des délais précis, de sorte que les usagers soient au courant de la validité de l'information au moment du téléchargement; noté que tout système sélectionné devait s'appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre d'autres activités analogues menées au niveau régional ou national et de l'information déjà disponible; noté que la performance des systèmes de contrôle alimentaire était une information utile mais difficile à mettre en pratique, et que si elle était mesurée il fallait tenir compte des directives et principes en vigueur pour les systèmes de contrôle alimentaire, y compris les autres travaux en cours effectués dans la région (par exemple, l'UE), au sein du Codex (par exemple., CCFICS⁶), de la FAO et de l'OMS; et noté qu'il fallait déterminer les types de données/informations qui étaient pertinents/utiles pour l'analyse, l'évaluation, l'établissement des priorités, la référencement, etc.
24. Le représentant de l'OMS a noté que les détails et les mécanismes de partage et de téléchargement de ces informations devaient être examinés ultérieurement, mais que la priorité à ce stade était de se mettre d'accord sur les principes et l'intérêt de la présente proposition.
25. Le Comité s'est déclaré favorable au remplacement de la lettre circulaire par des mécanismes plus modernes, par exemple une plateforme en ligne pour le partage de l'information, tout en notant que certaines des analyses envisagées, par exemple la performance des systèmes de contrôle des aliments, pouvaient s'avérer difficiles à réaliser. Le nouveau système doit s'inspirer des mécanismes existants; de l'expérience acquise dans le cadre d'activités semblables; de l'information déjà disponible; et doit garantir que les processus d'actualisation, de synthèse et de communication de l'information soient indiqués. Les types d'informations ou de données à collecter ou analyser, y compris les références de base, les priorités, doivent faire l'objet d'un examen approfondi et être fondés sur les questions formulées dans la lettre circulaire.

Proposition 3.3 – Identification des besoins et des priorités dans les régions (anciens et nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments)

26. En ce qui concerne la proposition 3.3, le représentant de l'OMS, s'exprimant au nom de la FAO et de l'OMS, a souligné que l'identification des priorités y compris les nouveaux enjeux, qui est aussi un élément du Plan stratégique du Codex, était importante. Les données collectées et analysées à l'aide d'une base de données en ligne, comme décrite à la proposition 3.2, pouvaient alimenter ce système, mais d'autres mécanismes doivent aussi être identifiés.
27. Un pays observateur a noté que le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) avait recommandé de conserver la lettre circulaire comme mécanisme permettant d'identifier les besoins et les priorités dans les régions. Un pays membre a fait observer que l'évaluation et la gestion des risques devaient être prises en compte dans l'identification des besoins et des priorités en vue de nouvelles activités, notamment les nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire des aliments.
28. Le Comité est convenu que les considérations formulées au titre de la proposition 3.2, notamment le paragraphe 25, étaient aussi pertinentes pour la proposition 3.3.

⁶ Principes et directives concernant les systèmes nationaux de contrôle des aliments ([CAC/GL 82-2013](#)), Document de réflexion et proposition de nouvelle activité sur le suivi des systèmes de contrôle (CX/FICS 14/21/4).

Proposition 3.4 – Planification stratégique régionale

29. Le Comité est convenu que les plans stratégiques régionaux devaient être cohérents avec le Plan stratégique du Codex et le compléter et, si possible, avoir le même calendrier.

Suite à donner aux conclusions et aux recommandations des comités régionaux de coordination sur la revitalisation de ces comités

30. Le Secrétariat du Codex a informé le Comité que les observations, conclusions et recommandations émanant des six comités régionaux de coordination au sujet des propositions 3.1 à 3.4, y compris d'autres observations et recommandations d'ordre général, seront analysées par le Secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS afin de décider des mesures à prendre pour mettre en œuvre ces propositions et qu'elles seront présentées aux prochaines sessions du CCEXEC et de la Commission du Codex Alimentarius.

COMMENTAIRES ET INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES ALIMENTS, LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES ALIMENTAIRES ET L'UTILISATION DES NORMES DU CODEX AU NIVEAU NATIONAL (RÉPONSES À LA LETTRE CIRCULAIRE [CL 2014/20-EURO](#)) (Point 5 de l'ordre du jour)⁷

31. Le Comité a pris acte des informations soumises par les États Membres en réponse à la lettre circulaire CL 2014/20-EURO et présentées dans les documents CX/EURO 14/29/5 et CX/EURO 14/29/5-Add.1. Le Comité a aussi noté que faute de temps et de la grande diversité des soumissions, il n'avait pas été possible d'analyser et de présenter l'information sous une forme qui permette une discussion efficace par les membres. Le Comité a noté que certaines des questions soulevées dans la lettre circulaire CL 2014/20-EURO concernant le renforcement des systèmes de contrôle des aliments et des structures du Codex avaient déjà été abordées dans les enjeux du renforcement des capacités identifiés par la FAO et l'OMS au titre du point 3 de l'ordre du jour.
32. Le Comité a noté les présentations de la Serbie, du Kazakhstan et de la Norvège qui approfondissent les questions posées dans la lettre circulaire CL 2014/20-EURO.
33. Faisant suite aux présentations, le représentant de l'OMS a noté que la sécurité sanitaire des aliments était une responsabilité partagée, mais que l'industrie semblait y prendre une plus grande part que les consommateurs. Le représentant a noté que cela montrait bien la nécessité de sensibiliser les consommateurs et de mieux expliquer ce que fait le Codex (pas uniquement sur le plan du commerce mais aussi de la protection des consommateurs). Le représentant a par ailleurs noté que cet aspect devait être traité dans la stratégie de communication du Codex et relié aux propositions formulées dans le cadre de la revitalisation des comités régionaux de coordination avec le discours-programme et les débats de groupe, ce qui peut accroître la compréhension et la participation, contribuer à l'identification des nouveaux défis et des priorités, et donc aboutir à une adoption et une mise en œuvre renforcées.

Conclusion

34. Le Comité a reconnu qu'il était difficile d'équilibrer la participation des consommateurs et de l'industrie dans les travaux du Codex tout en abordant la question de l'optimisation du fonctionnement des systèmes de contrôle des aliments. Le Comité a décidé de continuer à se pencher sur cette question à l'avenir.

AVANT-PROJET DE NORME RÉGIONALE POUR L'AYRAN (Point 6 de l'ordre du jour)⁸

35. La délégation de la Turquie, en tant que pays chef de file de l'élaboration d'une norme régionale pour l'ayran, a présenté au Comité des informations d'ordre général concernant ces travaux au sein du CCEURO: La Turquie est le plus gros producteur et consommateur d'ayran dans le monde; l'ayran est un produit traditionnel en Turquie; il s'agit de lait fermenté caractérisé par la présence de bactéries vivantes; il n'est pas envisagé d'empêcher la commercialisation des laits fermentés ayant subi un traitement thermique mais ceux-ci ne doivent pas être étiquetés «ayran» car cela risque d'induire le consommateur en erreur; plusieurs réunions ont été organisées afin d'avancer sur l'incorporation de «l'ayran ayant subi un traitement thermique» dans la description du produit, toutefois aucun consensus n'a pu être trouvé sur l'utilisation du traitement thermique dans la fabrication de l'ayran.

⁷ [CX/EURO 14/29/5](#) (Réponses à la [CL 2014/20-EURO](#) de l'Allemagne, de l'Arménie, de l'Autriche, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la Grèce, de l'Italie, du Kazakhstan, de la Lettonie, de la Lituanie et de la République slovaque, de la République tchèque et de l'Union européenne); [CX/EURO 14/29/5-Add.1](#) (Réponses à la [CL 2014/20-EURO](#) du Kirghizistan, des Pays-Bas et de l'ex-République yougoslave de Macédoine).

⁸ [CRD 5](#) (Document d'information et demande d'interruption des travaux sur l'élaboration d'une norme régionale pour l'ayran, établi par la Turquie).

36. Compte tenu de ce qui précède, la délégation a demandé l'interruption des travaux sur une norme régionale pour l'ayran.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AVANT-PROJET DE NORME RÉGIONALE POUR L'AYRAN

37. Le Comité est convenu de demander à la Commission d'interrompre les travaux sur une norme régionale pour l'ayran.

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE POUR LE CCEURO (Point 7 de l'ordre du jour)⁹

38. La délégation néerlandaise a présenté ce point de l'ordre du jour et exposé les objectifs et les actions clés du projet de Plan stratégique pour le CCEURO.

Discussion générale

39. Le Comité est convenu que le Plan stratégique régional devait être cohérent avec le Plan stratégique du Codex et le compléter et qu'il devait avoir pour but de stimuler les activités en rapport avec le renforcement des capacités et les questions du Codex d'intérêt régional parmi les membres de la région. Le Comité a noté qu'il fallait préciser des extrants et des indicateurs et lier les objectifs aux objectifs stratégiques et/ou objectifs pertinents du Plan stratégique du Codex afin de faciliter le suivi et la mise en œuvre des deux plans. Le Comité a aussi noté qu'il fallait aligner le calendrier du Plan stratégique régional sur celui du Codex, mais il a cependant reconnu que le Plan stratégique régional était au stade initial de son développement et que pour des raisons d'ordre pratique il ne serait peut-être pas possible de réaliser tous les objectifs et activités énoncés dans le Plan stratégique du Codex. Le Comité a noté par ailleurs que certaines des actions définies dans le document étaient déjà en cours et devaient se poursuivre.
40. Un pays observateur a noté que le CCNASWP avait décidé de conserver un plan stratégique régional estimant qu'un tel plan était important car il aidait certains pays de la région à valoriser l'image du Codex auprès des parties prenantes, des responsables de la réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments et des décideurs en la matière.

Discussions spécifiques

41. Le Comité a examiné les cinq objectifs du projet de Plan stratégique, formulé des propositions et s'est mis d'accord sur ce qui suit:
42. Le Comité a décidé que, compte tenu des structures respectives de ces plans, il était préférable de lier les objectifs du Plan stratégique régional aux objectifs stratégiques du Plan stratégique du Codex.

Objectif 1 – Renforcer les Services centraux de liaison avec le Codex et les Comités nationaux du Codex

43. Le Comité est convenu de relier l'Objectif 1 à l'Objectif stratégique 3 du Plan stratégique du Codex (Faciliter la participation effective de tous les membres du Codex).

Action 1.2 – Organiser des ateliers nationaux et/ou régionaux à l'intention des Services centraux de liaison avec le Codex et des Comités nationaux du Codex

44. Le Comité est convenu d'ajouter «sous-régionaux» aux ateliers nationaux et/ou régionaux, car la région comprend aussi des groupes de pays appartenant à des sous-régions définies.

Action 1.3 – Élaborer un programme de mentorat entre les pays de la région expérimentés et ceux qui le sont moins afin de mieux faire connaître les questions, structures et procédures du Codex

45. Le Comité a décidé de remplacer «mentorat» par «jumelage» et, dans la version anglaise, «processes» par «procédures» à des fins de cohérence avec la terminologie du Codex. Le Comité a aussi décidé de remplacer «pays de la région expérimentés et ceux qui le sont moins» par «membres du CCEURO» étant donné que ce point était pris en compte comme il convient par l'action visant à mieux faire connaître les questions, structures et procédures du Codex.
46. Le Comité est aussi convenu que par membres du CCEURO on entendait également «organisation membre» (c'est-à-dire Union européenne) et a décidé de faire référence à l'UE en tant que «organisation membre» le cas échéant.

⁹ [CX/EURO 14/29/6](#).

Objectif 2 – Améliorer la communication et la coordination entre les membres du CCEURO, avec d'autres régions et le Secrétariat du Codex

47. Le Comité est convenu que de nouvelles mesures ne s'imposaient pas pour renforcer la communication et la coordination entre les membres du CCEURO et le Secrétariat du Codex, et a donc supprimé la mention au Secrétariat du Codex.
48. Le Comité a aussi décidé de lier l'Objectif 2 à l'Objectif stratégique 4 du Plan stratégique du Codex (Mettre en œuvre des systèmes et des pratiques de gestion des tâches efficaces et efficaces).

Action 2.1 – Organiser des réunions préalables à la session avec tous les membres du CCEURO chaque fois que les comités, groupes spéciaux et groupes de travail du Codex se réunissent

49. Le Comité est convenu qu'il fallait aussi organiser ce type de réunion aux sessions de la Commission.

Action 2.3 – Élaborer une stratégie régionale pour des questions d'intérêt mutuel découlant de débats régionaux

50. Le Comité est convenu que des questions d'intérêt mutuel pouvaient aussi découler de débats au niveau mondial.

Action 2.5 – Participer en qualité d'observateur aux réunions des autres comités régionaux s'il y a lieu (nouveau)

51. Le comité a décidé d'inclure une nouvelle action estimant qu'il était important de promouvoir davantage la communication et la coordination entre le CCEURO et les autres comités régionaux de coordination.

Objectif 3 – Renforcer l'échange de compétences scientifiques et techniques entre les pays expérimentés et ceux qui le sont moins dans la région

52. Le Comité a remplacé «les pays expérimentés et ceux qui le sont moins dans la région» par «les membres du CCEURO» à des fins de cohérence avec la décision prise précédemment à cet égard.
53. Le Comité est convenu de lier l'Objectif 3 avec l'Objectif stratégique 2 du Plan stratégique du Codex (Veiller à l'application des principes de l'analyse des risques et des avis scientifiques dans l'élaboration des normes du Codex).

Action 3.1 – Identifier et classer par ordre de priorité les questions régionales exigeant des travaux de recherche et d'analyse scientifiques

54. Le Comité est convenu que l'identification et le classement par ordre de priorité devait aussi porter sur les questions «mondiales» et que cette démarche s'inscrivait dans la ligne de la décision prise précédemment (Action 2.3).

Action 3.2 – Établir une liste de spécialistes et d'institutions en mesure de fournir des compétences scientifiques et techniques**Action 3.3 – Mettre en place des réseaux scientifiques et techniques parmi les experts et les institutions.**

55. Pour ce qui concerne ces actions, les délégations ont noté qu'elles étaient très ambitieuses; que la tenue de listes/réseaux n'était pas un exercice facile; et qu'il n'apparaissait pas clairement qui serait chargé de la mise à jour de ces listes/réseaux. En conséquence, le Comité a décidé de placer les Actions 3.2 et 3.3 entre crochets pour élaboration ultérieure.
56. Le représentant de l'OMS a indiqué au Comité que ces deux actions contribuaient aux activités FAO/OMS de fourniture d'avis scientifiques. L'OMS dispose de plusieurs bases de données et de réseaux qui doivent être pris en compte en ce qui concerne les listes d'experts, les collectes de données, etc.
57. Le Comité est convenu de poursuivre l'élaboration de ces deux actions compte tenu de la nécessité de créer des synergies avec les plateformes existantes et a demandé à la FAO et à l'OMS de travailler avec le coordonnateur afin de perfectionner ces actions. Le représentant de l'OMS a proposé de rédiger un document qui pourrait être examiné dans le cadre d'un groupe de travail électronique (voir paragraphe 66).

Action 3.4 – Promouvoir la participation d’experts aux organes d’experts mixtes FAO/OMS et fournir des données pour répondre aux appels à données (nouveau)

58. Le Comité a décidé d’ajouter une nouvelle action estimant qu’il était important de promouvoir l’échange de compétences scientifiques et techniques entre les membres du CCEURO.

Objectif 4 – Promouvoir l’utilisation des normes du Codex comme base des législations et réglementations nationales**Action 4.1 – Sensibiliser le personnel technique et les décideurs à la nécessité d’examiner les normes du Codex**

59. Le Comité est convenu de supprimer cette action car elle est déjà couverte par l’Action 4.2.

Action 4.2 – Faire mieux comprendre l’importance du Codex aux parties prenantes concernées

60. Le Comité a décidé de faire aussi référence aux «décideurs» à des fins d’exhaustivité.

Action 4.3 – Aider les pays membres à harmoniser leur législation nationale avec les normes du Codex.

61. Le Comité a noté que les normes du Codex étaient d’application facultative de sorte qu’elles servaient de point de référence pour l’élaboration des réglementations techniques nationales ou régionales et que les législations nationales n’étaient pas nécessairement «harmonisées» avec les normes du Codex mais en «tenaient compte».

Objectif 5 – Élaborer et/ou revoir les normes du Codex en tenant compte des intérêts régionaux

62. Le Comité est convenu de mentionner d’autres textes du Codex en plus des normes du Codex pour tenir compte des cas où d’autres questions du Codex n’ayant pas trait à l’élaboration de normes peuvent aussi avoir une incidence sur des intérêts régionaux.

Action 5.2 – Établir des mécanismes nationaux pour l’élaboration de normes

63. Le Comité est convenu de supprimer cette action car elle est déjà couverte dans le cadre de l’Objectif 1.

Action 5.3 – Soumettre toutes les propositions de nouvelles normes de produit intéressant la région au CCEURO pour examen, avant leur présentation à la Commission

64. Étant donné que l’Objectif 5 prévoyait d’autres questions intéressant la région en plus des normes du Codex, le Comité est convenu d’ajouter la soumission «d’autres questions» dans cette action. Le Comité est aussi convenu de ne pas attendre la réunion du CCEURO pour soumettre des propositions et des questions mais de les communiquer aux membres du CCEURO en temps utile.

65. La délégation japonaise a remercié les Pays-Bas et le CCEURO de leur hospitalité. Elle a mentionné en particulier que les discussions tenues et les décisions prises au CCEURO concernant différents points de l’ordre du jour comme par exemple le lien entre le Plan stratégique régional et le Plan stratégique du Codex allaient être d’une grande utilité pour les débats au sein du CCASIA sur les mêmes sujets.

Conclusion

66. Le Comité est convenu de constituer un groupe de travail électronique, travaillant en anglais et en russe, présidé par les Pays-Bas et co-présidé par l’Ukraine, chargé de poursuivre l’élaboration du document et de prendre en compte également les questions soulevées par le Comité, pour examen à sa prochaine session.

UTILISATION DE L’APPROCHE DE «JUMELAGE» DANS LE CCEURO (Point 8 de l’ordre du jour)¹⁰

67. Le Coordonnateur a présenté ce point de l’ordre du jour et attiré l’attention du Comité sur le projet de cadre pour les activités de jumelage dans la région.

¹⁰[CX/EURO 14/29/7.](#)

68. Le Coordonnateur a expliqué que le cadre comportait les éléments de base permettant de mener des activités de jumelage entre les pays de la région; les modalités de jumelage doivent conserver une certaine flexibilité, par exemple moyennant des groupes de travail électronique ou physique, mais qu'un accord préalable doit être trouvé sur certains des éléments clés qui sont présentés dans le projet de cadre; le jumelage peut s'appliquer dans différents domaines, par exemple élaboration de législation, information / échange de points de vue sur des questions du Codex, etc.; le jumelage est une activité d'apprentissage fondée sur la confiance et l'expérience entre les pays de la région.
69. L'Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex a attiré l'attention du Comité sur le document de séance CRD 4 et indiqué qu'il contenait une étude de base et une documentation sur les approches de mentorat et de partenariat et sur leur applicabilité au renforcement des capacités pour une participation efficace à la Commission du Codex Alimentarius. On y trouve aussi les enseignements tirés de l'initiative pilote menée au Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH), avec le soutien du Fonds fiduciaire du Codex, et portant sur l'utilisation du partenariat dans l'élaboration d'exemples sur l'application des critères microbiologiques.
70. Pour ce qui concerne le soutien du jumelage dans la pratique, l'Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex a proposé différentes modalités que les membres du CCEURO pourront étudier: soumission en temps voulu de propositions au Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex; et réalisation d'un programme pilote de jumelage dont les résultats pourront être utilisés dans la conception de l'initiative appelée à remplacer le Fonds fiduciaire du Codex.

Conclusion

71. Le Comité est convenu que le cadre de jumelage proposé était adéquat pour mener ce type d'activités et a noté ce qui suit: les propositions relatives aux activités de jumelage présentées dans l'annexe du document pouvaient servir de base au perfectionnement de cette approche; les activités de jumelage pouvaient être effectuées selon différentes modalités; et qu'il fallait étudier les possibilités de jumelage offertes dans le cadre du Fonds fiduciaire du Codex.

TRAVAUX DU CODEX INTÉRESSANT LA RÉGION (Point 9 de l'ordre du jour)¹¹

72. Le Coordonnateur a présenté ce point de l'ordre du jour et demandé l'avis du Comité sur la possibilité d'élaborer des positions régionales sur les travaux du Codex intéressant la région. Il a expliqué que de telles positions ne visaient pas à être présentées comme des positions du CCEURO sur des questions du Codex examinées devant la Commission et/ou ses organes subsidiaires mais plutôt comme un mécanisme permettant de préparer la discussion sur des questions intéressant la région sur lesquelles les membres de la région pouvaient avoir des opinions identiques ou similaires. L'exercice devait se limiter à un nombre restreint de sujets d'intérêt commun déterminés par les membres de la région. Il pouvait être considéré comme une activité de renforcement des capacités sur l'élaboration de positions sur des questions d'intérêt mutuel pour la région.
73. Le Secrétariat du Codex a rappelé que, dans le cadre de la revitalisation des comités régionaux de coordination, les positions régionales élaborées par ces comités ne devaient pas être considérées comme une position rigide ou contraignante des pays de la région sur des questions du Codex risquant de polariser les positions et de rendre difficile l'obtention du consensus. L'établissement de positions régionales devait plutôt servir de mécanisme permettant de déterminer les aspects des travaux de la Commission qui présentent une importance particulière pour la région et au sujet desquels les pays membres partagent des opinions et des préoccupations, susceptibles d'être portés à l'attention de la Commission. Le CCEURO pouvait ainsi exercer un «rôle de coordination» dans la région qui était conforme au mandat des comités régionaux de coordination.
74. En ce qui concerne une proposition analogue examinée au CCNASWP, le représentant de l'OMS a souligné qu'une telle approche permettait aussi d'informer tous les pays membres des travaux importants du Codex pertinents pour la région ainsi que des contextes et états d'avancement des travaux respectifs. Ce point peut être important étant donné que les membres n'avaient pas tous la possibilité d'être présents ou de suivre de près les sujets pertinents pour la région.

¹¹

[CX/EURO 14/29/8.](#)

75. Le Comité a noté que les délégations étaient en général favorables à l'idée d'identifier les questions du Codex intéressant la région et de faciliter l'échange de points de vue ainsi que l'élaboration de positions et de stratégies communes à cet égard. Il s'agissait aussi d'un outil important permettant de porter ces positions et ces préoccupations à l'attention de la Commission et du CCEXEC, étant donné que les coordinateurs devaient fournir une assistance au CCEXEC et à la Commission, au besoin, en les informant des vues des pays au sujet de questions qui sont à l'examen et qui présentent un intérêt pour leur région. Cet exercice ne devait pas être considéré comme un compromis contraignant dont les pays de la région ne pouvaient pas se dégager. À cet égard, plusieurs délégations ont tenu à souligner que l'élaboration de positions régionales risquait de polariser les points de vues et de rendre plus difficile l'obtention d'un consensus. 1) Pour réaliser cet objectif, une option pourrait être de recourir à des groupes de travail électronique.

Conclusion

76. Le Comité a reconnu que l'identification de questions intéressant toute la région était un élément important du mandat des comités régionaux de coordination et que le CCEURO devait donc s'efforcer de faciliter l'échange de vues sur des questions appropriées et l'élaboration éventuelle de positions communes; cet exercice devait se limiter à un nombre restreint de questions clés sur lesquelles les membres de la région avaient des vues identiques ou similaires ce qui devait permettre aux membres de la région d'être mieux préparés pour examiner les questions de qualité et de sécurité sanitaire aux sessions de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires.

NOMINATION DU COORDONNATEUR (Point 10 de l'ordre du jour)¹²

77. Le Comité a rappelé que, à sa trente-sixième session, la Commission avait nommé les Pays-Bas comme coordonnateur pour l'Europe pour son premier mandat.
78. Reconnaissant l'excellente contribution de ce pays aux travaux du Codex dans la région, il a soutenu à l'unanimité la proposition de désigner les Pays-Bas pour un second mandat de coordonnateur de la région Europe, en vue de sa nomination par la Commission à sa trente-huitième session.
79. La délégation néerlandaise a remercié le Comité et s'est engagée à poursuivre ses travaux avec l'ensemble des délégations sur les questions d'intérêt commun dans la région.

AUTRES QUESTIONS (Point 11 de l'ordre du jour)

Régime linguistique du CCEURO

80. Le Secrétariat du Codex a informé le Comité que selon le point 4 de l'Article XIV – Langues, les langues des organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b), notamment les comités de coordination, comprennent au moins deux des langues de la Commission. De plus, l'Article XIII – Budget et dépenses énonce au point 2) que les prévisions de dépenses comprennent des montants destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(ii), ce qui correspond aux comités de coordination.
81. Conformément aux dispositions ci-dessus, le Secrétariat du Codex a couvert les coûts des services de traduction et d'interprétation pour trois langues officielles de la Commission, soit l'anglais, l'espagnol et le français pour le CCEURO. De plus, pour la présente session, les Pays-Bas, en qualité de coordonnateur du CCEURO, s'étaient chargés d'assurer les services de traduction et d'interprétation pour une autre langue officielle de la Commission, c'est-à-dire le russe.
82. En ce qui concerne la possibilité d'ajouter une quatrième langue officielle (le russe), considérant que le Secrétariat du Codex a déjà assuré trois langues (anglais, espagnol et français), alors que le minimum requis est de deux langues, pour le fonctionnement du CCEURO, et comme le montre le fait que le pays hôte a fourni un financement supplémentaire pour une autre langue officielle (le russe), le Secrétariat du Codex n'est pas en position d'affecter des ressources supplémentaires aux services de traduction et/ou d'interprétation d'une quatrième langue officielle dans le CCEURO.
83. Le Comité a noté que le russe est utilisé comme langue officielle dans plus de 10 pays de la région. L'adoption du russe comme langue de travail du CCEURO est essentielle pour la préparation et le bon déroulement des sessions du CCEURO. Le Coordonnateur a donc proposé de demander à la Commission d'envisager de financer les services de traduction et d'interprétation en russe pour le bon fonctionnement du CCEURO.

¹²

[CX/EURO 14/13/9](#).

84. La délégation russe, appuyée par plusieurs autres délégations, a indiqué que le russe était largement parlé dans la région, qu'il constituait la première ou la seconde langue dans de nombreux pays de la région, et en conséquence a invité instamment à demander à la Commission d'examiner la possibilité d'assurer l'usage du russe au sein du CCEURO.
85. La délégation espagnole, sans pour autant vouloir mettre en cause le principe de la proposition, a noté que l'examen du régime linguistique dans le cadre du point Autres questions n'était pas approprié. À son avis, le régime linguistique au sein du CCEURO méritait un point du jour distinct appuyé par un document d'information afin que cette question puisse être examinée en connaissance de cause.
86. Le Comité est convenu de demander à la Commission d'envisager de financer les services de traduction et d'interprétation en russe au sein du CCEURO.

Site web du CCEURO

87. Le Comité s'est félicité de l'initiative du Secrétariat du Codex visant à mettre en place une plateforme web afin d'intégrer les informations publiées sur les sites web des comités régionaux du Codex dans le cadre du site web du Codex. La plateforme supportera plusieurs langues officielles et offrira la possibilité de télécharger des nouvelles, des textes, des documents, des images et permettra aux gouvernements hôtes d'actualiser des données et des informations.

Candidature de la Norvège en tant que membre du CCEXEC pour la région Europe

88. La délégation norvégienne a informé le Comité de son intention de présenter sa candidature au titre de membre à élire sur la base d'une représentation géographique pour l'Europe à la soixante-dixième session du CCEXEC en 2015 à l'expiration du mandat de la France.
89. Le Comité a pris note de l'information.

Atelier régional sur la sécurité sanitaire des aliments

90. La délégation russe a informé le Comité qu'un atelier régional sur le Codex et la sécurité sanitaire des aliments devait se tenir en 2015 à Saint-Pétersbourg (Russie). Cet atelier aura pour objectif de partager des expériences, d'échanger des informations et de renforcer les capacités sur les questions de sécurité sanitaire des aliments en rapport avec le Codex, y compris l'évaluation des risques et la gestion des risques.
91. Les représentants de la FAO, de l'OMS et l'Administratrice du Fonds fiduciaire du Codex ont remercié la Russie de bien vouloir accueillir l'atelier régional et manifesté leur volonté de travailler aux côtés du pays hôte pour établir le programme de l'atelier.
92. Le Comité a pris note de l'information fournie.

Rapport de la Présidente de la Commission du Codex Alimentarius

93. La déléguée suisse, s'exprimant en qualité de présidente de la Commission du Codex Alimentarius, a informé succinctement le Comité des activités qu'elle avait entreprises ces derniers mois depuis son élection: elle avait notamment rendu des visites officielles aux États membres du Codex, participé à des conférences internationales et assisté aux réunions des comités régionaux. Elle a souligné qu'elle avait saisi toutes les occasions pour attirer l'attention des parties prenantes pertinentes sur l'importance des travaux du Codex. Elle a indiqué que les principaux domaines d'action qui ressortaient de ces activités étaient les avis scientifiques et la sensibilisation aux travaux du Codex. Elle a invité les membres du CCEURO à rechercher des approches innovantes qui permettraient de financer durablement les avis scientifiques dont le Codex a besoin.
94. Un pays observateur a lui aussi souligné l'importance du financement durable des avis scientifiques à l'appui des travaux du Codex et s'est déclaré prêt à travailler avec les membres du CCEURO pour trouver des approches innovantes.
95. Le Comité a remercié la Présidente d'avoir fait le point sur ses activités et noté les informations présentées.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 12 de l'ordre du jour)

96. Le Comité a été informé que sa trentième session se tiendrait dans environ deux ans et que des précisions seraient communiquées aux Membres dès la nomination du Coordonnateur par la Commission à sa trente-huitième session et en concertation avec le Secrétariat du Codex.

APPENDICE
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

OBJET	ÉTAPE	MESURE À PRENDRE PAR	DOCUMENT DE RÉFÉRENCE REP15/EURO
Avant-projet de norme régionale pour l'ayran	Interrompu	38 ^e session de la Commission	par. 37
Plan stratégique régional pour le CCEURO	---	Groupe de travail électronique (Pays-Bas et Ukraine) 30 ^e session du CCEURO	par. 66

ANNEXE I**LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS - LISTA DE PARTICIPANTES:****STAFF – PERSONNEL – PERSONAL**

CHAIR – PRÉSIDENT - PRESIDENTE

Mr Martijn WEIJTENS

Chairman of CCEURO

Ministry of Economic Affairs

P.O. Box 20401

2500 EK The Hague

NETHERLANDS

Tel: 31703784045

Fax: 31703786141

E-mail: info@codexalimentarius.nl**MEMBER COUNTRIES – PAYS MEMBRES –
PAÍSES MIEMBROS**

ALBANIA - ALBANIE - ALBANIA

Ms Ledi PITE

Head of Epidemiology and Statistics Sector

Food Safety and Veterinary Institute

Epidemiology and Statistics Sector

Rr. A. Moisiu, No.10

Albania Tirana

ALBANIA

Tel: +355 4 2372912

Fax: +355 4 2372912

E-mail: l_pite@hotmail.com**Mr Raimond CIMBI**

Director of Procurement

Ministry of Health

Procurement

Tirana

ALBANIA

E-mail: raimond.cimbi@shendetesia.gov.al

ARMENIA - ARMÉNIE

Ms Iren MELKONYAN

Codex Contact Point

Ministry of Agriculture

Foreign Relations Department

3rd Government Building, Republic Square

0010 Yerevan

ARMENIA

Tel: +374 11524610

Fax: +374 11524610

E-mail: codexarmenia@gmail.com**Ms Romella ABOVYAN**

Head of Division

Non-Communicable Diseases Epidemiology

Division

12, Heratsi. St

Yerevan

ARMENIA

Tel: +374 10340444

E-mail: rabovyan75@gmail.com

AUSTRIA - AUTRICHE

Mr Erhard HÖBAUS

Staff Unit Codex Alimentarius

Federal Ministry of Agriculture, Forestry,

Environment and Water Management

Stubenring 12

1012 Vienna

AUSTRIA

Tel: +431 711 00 2855

Fax: +431 711 00 2901

E-mail: erhard.hoebaus@bmlfuw.gv.at

AZERBAIJAN - AZERBAÏDJAN - AZERBAIYÁN

Mr Imran ABDULLAYEV

Head of the Department of Food Hygiene

Republican Center of Hygiene and Epidemiology

Ministry of Health

AZERBAIJAN

Tel: +994 1243 6124

E-mail: abdullayev_imran@mail.ru**Mr Fizuli QULIYEV**

Director

Ministry of Agriculture

Republican Veterinary Laboratory

AZERBAIJAN

Tel: +994 12 440 8450

E-mail: res1_bay_lab@mail.ru

BELARUS – BELARÚS

Ms Ekaterina FEDORENKO

Head of Laboratory of Examination of Public

Nutrition Status, Republican Scientific Practical

Centre of Hygiene

8, Akademicheskaya st

220012 Minsk

BELARUS

Tel: +375 17 284 1365

Fax: +375 17 284 03 45

E-mail: afedorenko71@mail.ru

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Mr Carl BERTHOT

General Advisor

FPS public health, food chain security and
environment

Food, Feed and other consumption products

Place Victor Horta, 40 bte 10

1060 Bruxelles

BELGIUM

Tel: +3225247369

Fax: +3225247399

E-mail: codex.be@health.belgium.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA -
 BOSNIE-HERZÉGOVINE -
 BOSNIA Y HERZEGOVINA
Mr Dalibor VIDACAK
 Senior Associate for Public Relations from Food
 Safety Agency
 Food safety Agency BiH
 Office of Director
 dr. Ante Starcevic bb
 88000 Mostar
 BOSNIA AND HERZEGOVINA
 Tel: + 387 36 336 950
 Fax: +38736336990
 E-mail: vidacak@fsa.gov.ba

BULGARIA - BULGARIE
Ms Iva IANTCHEVA
 Chief expert
 Ministry of Agriculture and Food
 Food safety
 blvd. Hristo Botev 55
 1040 Sofia
 BULGARIA
 E-mail: IYancheva@mzh.government.bg

Ms Neliya MIKUSHINSKA
 Head of department
 Ministry of Health
 Public Health
 E-mail: nmikushinska@mh.government.bg

CROATIA - CROATIE - CROACIA
Ms Ivona BABIC
 Ministry of Agriculture
 CROATIA
 Tel: +385 1 6106 030
 E-mail: ivona.babic@mps.hr

Mr Vedran POLJAK
 Ministry of Health
 Department of Environmental Health Croatian
 Institute of Public Health
 CROATIA
 Tel: +385 1 4863255
 E-mail: vedran.poljak@hzjz.hr

CZECH REPUBLIC - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE -
 REPÚBLICA CHECA
Ms Dana TRISKOVA
 Head of Animal Origin Food Unit
 Ministry of Agriculture of the Czech Republic
 Food Production and Legislation Department
 Tesnov 17
 117 05 Prague 1
 CZECH REPUBLIC
 Tel: +420221812702
 Fax: +420222314117
 E-mail: dana.triskova@mze.cz

Ms Lucie TOMASKOVA
 Officer of the Unit for Safety of Food and
 Common Use Articles
 Ministry of Health of the Czech Republic
 Department of Public Health Protection
 Palackeho namesti 4
 128 01 Prague 2
 CZECH REPUBLIC
 Tel: +420 224 972 921
 E-mail: lucie.tomaskova@mzcr.cz

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA
Mr Knud OSTERGAARD
 Head of Division
 Danish Veterinary and Food Administration
 Stationsparken 31-33
 DK-2600 GLOSTRUP
 DENMARK
 Tel: +45-7227-6705
 E-mail: koe@fvst.dk

ESTONIA - ESTONIE
Ms Kairi RINGO
 adviser
 Ministry of Agriculture
 Food Safety Department
 Lai St. 39/41
 15056 Tallinn
 ESTONIA
 Tel: +3726256212
 E-mail: kairi.ringo@agri.ee

Ms Ave-Ly TOOMVAP
 State Agency of Medicines
 Bureau of Clinical Assessment
 Neorusestat
 50411 Tartu
 ESTONIA
 Tel: +372 737 4140
 E-mail: ave-ly.toomvap@ravimiamet.ee

EUROPEAN UNION
 (MEMBER ORGANISATION) -
 UNION EUROPÉENNE
 (ORGANISATION MEMBRE) -
 UNIÓN EUROPEA
 (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)
Ms EVA-MARIA ZAMORA ESCRIBANO
 Deputy Head of Unit
 European Commission
 Sanco G6
 F 101
 1049 Brussels
 BELGIUM
 Tel: 0032 2 299 86 82
 E-mail:
eva-maria.zamora-escribano@ec.europa.eu

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Ms Anne HAIKONEN

Legislative Counsellor
Ministry of Agriculture and Forestry
Department of Food
P.O.Box 30
FI-00023 GOVERNMENT Helsinki
FINLAND
Tel: +358-50-3697618
Fax: +358-9-1605 3338
E-mail: anne.haikonen@mmm.fi

FRANCE - FRANCIA

Ms Emilie LEBRASSEUR

French Ministry of Agriculture, Agri-food and Forestry
Direction général de l'alimentation
251 rue de vaugirard
75732 Paris Cedex 15
FRANCE
E-mail: emilie.lebrasseur@agriculture.gouv.fr

Ms Louise DANGY

Codex focal point
SGAE
68 rue de Bellechasse
75700 Paris
FRANCE
Tel: +33144871603
E-mail: SGAE-CODEX-FR@sgae.gouv.fr

Ms Claire SERVOZ

Adjointe au chef de bureau
Ministère de l'économie de l'industrie et du numérique
Direction générale de la concurrence
consommation et répression des fraudes -
bureau de la qualité et de la valorisation des
denrées alimentaires
59 boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS cedex 13
FRANCE
Tel: 33 1 44 97 28 76
E-mail: claire.servoz@dgccrf.finances.gouv.fr

GEORGIA - GÉORGIE

Ms Marine BAIDAURI

Ministry of Labour, Health and Social Affairs of Georgia
Health Care Department
A. Tsereteli Ave. N144
0159 Tbilisi
GEORGIA
Tel: +995 599 11 57 43
E-mail: mbaidauri@moh.gov.ge

Ms Tamta MIKANADZE

Head of the Risk Analysis Division of Food
Department; Codex Contact Point
Division of Food Department of the National Food
Agency of Georgia
6 Marshal Gelovani ave.
0159 Tbilisi
GEORGIA
Tel: +995 599 213 613
Fax: +995 32 2 9191 65
E-mail: tamtamikanadze@yahoo.com

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Mr Paul NEY

Head of Unit
Federal Ministry of Food and Agriculture
Wilhelmstraße 54
10117 Berlin
GERMANY
Tel: +49 30 18529 3186
E-mail: paul.ney@bmel.bund.de

Mr Joerg RIEKE

Executive Director
Association of the German Dairy Industry
Jaegerstraße 51
10117 Berlin
GERMANY
Tel: +49 30 4030445-22
E-mail: rieke@milchindustrie.de

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Ms Agnes SZEGEDYNE FRICZ

Deputy head of Department
Ministry of Rural Development
Department of Food Processing
Kossuth Lajos tér 11.
H-1055 Budapest
HUNGARY
Tel: +36 1 795 3759
Fax: +36 1 795 0096
E-mail: agnes.fricz@fm.gov.hu

Ms Krisztina BIRO

Head of Unit
Ministry of Human Resources, State Secretariat
for Health
Department for Health Policy, Unit for Public
Health, Epidemiology, Health Administration and
Defense
Arany Janos u. 6-8.
H-1051 Budapest
HUNGARY
Tel: +36-1-795-1086
Fax: +36-1-795-0176
E-mail: krisztina.biro@emmi.gov.hu

ITALY - ITALIE - ITALIA

Mr Ciro IMPAGNATIELLO

Italian Codex Contact Point
Ministry of Agricultural, Food and Forestry
Policies
Via XX Settembre, 20
00187 Rome
ITALY
Tel: +39 0646654058
E-mail: c.impagnatiello@mpaaf.gov.it

Mr Simone MAGNINO

Dirigente Veterinario
Istituto Zooprofilattico Sperimentale Della
Lombardia e Emilia-Romagna
Sezione Diagnostica di Pavia
Strada Campeggi 61
27100 Pavia
ITALY
Tel: +39 0382 422006
Fax: +39 0382 422066
E-mail: simone.magnino@izsler.it

Ms Paola MERCIARO

Italian Codex contact point - Ministry of
Agriculture
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
ITALY
Tel: +390646654143
E-mail: p.merciaro@mpaaf.gov.it

KAZAKHSTAN - KAZAKHSTAN - KAZAJSTÁN

Ms Rabiga AITZHANOVA

Expert
Committee for consumers rights protection,
Ministry of National Economy of the Republic of
Kazakhstan
Department for technical regulations
requirements compliance
8, Orynbor Street
010000 Astana
KAZAKHSTAN
Tel: +77172792597
Fax: +77172792597
E-mail: dtr.rabiga@mail.ru

Ms Zaure AKHMETOVA

Deputy Director
Committee for consumers rights protection,
Ministry of National Economy of the Republic of
Kazakhstan
Department for technical regulations
requirements compliance
Orynbor Street, 8, House of Ministries
010000 Astana
KAZAKHSTAN
Tel: +77172 792597
Fax: +77172 792597
E-mail: zaure012@mail.ru

Ms Nailya KARSYBEKOVA

Coordinator for Codex Alimentarius Issues
World Bank project, Ministry of Health
Ministry of Health
19, Imanov Str, 5 floor, office 504
010000 Astana
KAZAKHSTAN
Tel: +7 7172 78 72 48
Fax: +7 7172 78 72 48
E-mail: kazhealth.cac@gmail.com

Ms Kyzgaldak ZHUBATKANOVA

Expert
Ministry of Agriculture
Unit for food safety and moving objects,
Committee for veterinary control and surveillance
36, Kenessary Street
010000 Astana
KAZAKHSTAN
Tel: +7(7172) 555995
Fax: +7(7172) 555995
E-mail: zhubatkanova.k@minagri.gov.kz

KYRGYZSTAN - KIRGHIZISTAN - KIRGUISTÁN

Ms Anarkul BEKKULIEVA

Head of Department of food security and quality
of foodstuff
Ministry of Agriculture of the Kyrgyz Republic
Department of food security and quality of
foodstuff
Kievskaya Str., 96 a
720040 Bishkek
KYRGYZSTAN
Tel: +996 312 62 63 76
Fax: +996 312 623632
E-mail: a.bekkulieva@mail.ru

Mr Zhanybek CHAPAEV

Deputy Director
Center for Standardization and Metrology under
the Ministry of Economy of the Kyrgyz Republic
Panfilov str.,197
720040 Bishkek
KYRGYZSTAN
Tel: +996 312 62 37 90
Fax: +996 312 66 13 67
E-mail: nism@nism.gov.kg,
Chapaevjanybek@mail.ru

Ms Elmira CHUITIEVA

chief Specialist
Center for Standardization and Metrology under
the Ministry of Economy of the Kyrgyz Republic
Department of Metrology
197 Panfilov Str.
720040 Bishkek
KYRGYZSTAN
Tel: +996 312 625734
Fax: +996 312 661367
E-mail: echuytieva@mail.ru

Mr Abdymomun DZHUMABAEV

Chief Specialist
Ministry of Health of the Kyrgyz Republic
Department of Public Health
Moskovskaya str. 148
720045 Bishkek
KYRGYZSTAN
Tel: +996 312 66 61 91
Fax: +996 312 66 07 17
E-mail: a_jumabaev@mz.med.kg

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Ms Gunta EVARDSONE

Deputy of Division
Ministry of Agriculture
Veterinary and Food Department
Republikas laukums 2
LV-1981 Riga
LATVIA
Tel: +371 67027629
Fax: +371 67027512
E-mail: gunta.evardsone@zm.gov.lv

Ms Dace UGARE

Deputy Director
Ministry of Agriculture
Veterinary and Food department
Republikas laukums 2
LV - 1981 Riga
LATVIA
Tel: +371 67027215
Fax: +371 67027205
E-mail: dace.ugare@zm.gov.lv

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Mr Albertas BARZDA

Deputy Director
Health Education and Diseases Prevention
Centre
Kalvariju str. 153
LT-08221 Vilnius
LITHUANIA
Tel: +37052778919
Fax: +37052737397
E-mail: albertas.barzda@smlpc.lt

Ms Loreta MACYTE

Deputy Head
The State Food and Veterinary Service
Food Department
Siesiku 19
LT Vilnius
LITHUANIA
Tel: +370 6520 2388
E-mail: lmacyte@vet.lt

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

Mr Danny ZUST

Ministère de la Santé
Direction de la Santé -Secualim
1750 Luxembourg
LUXEMBOURG
E-mail: danny.zust@ms.etat.lu

MALTA - MALTE

Mr Roberto Andrea BALBO

Chief Veterinary Officer, Acting Director General
Ministry for Sustainable Development, the
Environment and Climate Change
Veterinary and Animal Welfare Department
Parliamentary Secretariat for Agriculture,
Fisheries and Animal Rights
MALTA
Tel: +356 22925398
E-mail: roberto.andrea.balbo@gov.mt

Mr Clive TONNA

Director
Ministry for Energy and Health
Environmental Health
MALTA
Tel: +356 21332225
E-mail: clilve.j.tonna@gov.mt

MONTENEGRO - MONTÉNÉGRO

Ms Tatjana BABOVIC

Senior Advisor
Veterinary Administration
MONTENEGRO
Tel: +382 20201 945
E-mail: tatjana.babovic@vu.gov.me

Ms Nina MILOVIC

Senior Advisor
Ministry of Health
MONTENEGRO
Tel: +382 67455930
E-mail: nina.milovic@mzd.gov.me

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAÍSES BAJOS

Ms Marie-Ange DELEN

Coordinator Codex Alimentarius Commission
Netherlands
Ministry of Economic Affairs
Plant Supply Chain and Food Quality Department
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
NETHERLANDS
Tel: +31 6 4615 2167
E-mail: m.a.delen@minez.nl

Ms Tineke EGYEDI

Director
DIROS
Nieuwendammerdijk 40
Amsterdam
NETHERLANDS
Tel: +20 489 09901
E-mail: t.m.egyedi@diros.nl

Mr Henk VRIES, DE

Associate Professor of Standardisation
Rotterdam School of Management, Erasmus
University
Technology and Operations Management
Burgemeester Oudlaan 50
3062 PA Rotterdam
NETHERLANDS
Tel: +31 10 408 2001
E-mail: hvries@rsm.nl

Ms Hanah ZOO

Visiting Researcher
Rotterdam School of Management, Erasmus
University
Technology and Operations Management
Burgemeester Oudlaan 50
3062 PA Rotterdam
NETHERLANDS
Tel: +31 10 408 2027
E-mail: zoo@rsm.nl

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Ms Vigdis S.Veum MOELLERSEN

Senior Advisor
Norwegian Food Safety Authority
Head Office, Felles postmottak
P.O.Box 383 2381 Brumunddal
NORWAY
Tel: +47 22400000
E-mail: visvm@mattilsynet.no

Ms Sissel LYBERG

Deputy Director General
Ministry of Health and Care Services
P.O. Box 8011 Dep
0030 Oslo
NORWAY
Tel: +4792060574
E-mail: Sissel.Lyberg@hod.dep.no

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Ms Marzena CHACINSKA

Head
Agricultural and Food Quality Inspection, Codex
Contact Point
International Cooperation Department
30, Wspolna Str.
00-930 Warsaw
POLAND
Tel: +48226232902
Fax: +48226232997
E-mail: mchacinska@ijhars.gov.pl

Ms Magdalena KOWALSKA

Main expert
Agricultural and Food Quality Inspection
International Co-operation Department, Codex
Contact Point
30, Wspolna st.
930 Warsaw
POLAND
Tel: 48226232904
Fax: 48226232997
E-mail: mkowalska@ijhars.gov.pl

Mr Tomasz SZYNAL

Assistant
National Institute of Public Health National
Institute of Hygiene
Department of Food Safety
24 Chocimska Str.
00-791 Warsaw
POLAND
Tel: +48 22 542 13 69
E-mail: tszynal@pzh.gov.pl

REPUBLIC OF MOLDOVA -
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA -
REPÚBLICA DE MOLDOVA

Mr Ion BAHNAREL

First Deputy Director
National Center of Public Health
Supervision of public health
67a Ghoerghe Asachi str.
MD 2028 Chisinau
REUNION
E-mail: ibahnarel@gmail.com

Mr Andrei CEBURCIU

Head, Food Safety Section
Ministry of Health
National Public Health Center
REPUBLIC OF MOLDOVA
Tel: +373 2257 4549
E-mail: aciburciu1@cnspl.md

Ms Veronica TERTEA

Plants Protection and Vegetal Food Safety
Department/Division
Deputy Head
Ministry of Agriculture and Food Industry
REPUBLIC OF MOLDOVA
Tel: +373 2221 0137
E-mail: veronica.tertea@maia.gov.md

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Mr Cozachievi DIDA

Chief of Office
Division for Safety of Food of non-animal origin
products
National Sanitary Veterinary and Food Safety
Authority
ROMANIA
E-mail: cozachievi.dida@ansvsa.ro

Mr Tanasuica RODICA

Director
Institute for Veterinary Public Health
ROMANIA
Tel: +40 722 33 6879
E-mail: iispv@iispv.ro

RUSSIAN FEDERATION -
FÉDÉRATION DE RUSSIE -
FEDERACIÓN DE RUSIA

Ms Irina BRAGINA

Deputy head
Federal Service for Surveillance on Consumer
Rights Protection and Human Well-being
Moscow
RUSSIAN FEDERATION
E-mail: bragina_iv@gsen.ru

Mr Nikolay BALAN

Deputy Head of Division
Federal Service for Surveillance on Consumer
Rights Protection and Human Well-being
(Rospotrebnadzor)
Division of international cooperation
Bldg. 18/constr.5 and 7, Vadkovskiy per.
127994 Moscow
RUSSIAN FEDERATION
Tel: +7 499 973 3012
Fax: +7 499 973 1652
E-mail: balan_nq@gsen.ru

Ms Olga BARANNIKOVA

General Director
Nonprofit Partnership Consumer Market
Participants Union
15 Donskaya Str, Office 204
119049 Moscow
RUSSIAN FEDERATION
Tel: +7 (985) 411-4728
E-mail: olga.barannikova@np-supr.ru

Ms Ekaterina GURNOVA

Chief specialist
The All-Russian State Centre for Quality and
Standardisation of Veterinary Drugs and Feed
OIE Collaborating Centre Rossekhhoznadzor
Department of Laboratory Control
Moscow
RUSSIAN FEDERATION
E-mail: info@svfk.mcx.ru

Ms Tatiana RUSAKOVA

Head of the department
National Center for fisheries and aquaculture
product safety
Cooperation with fish processing plants
Moscow
RUSSIAN FEDERATION
E-mail: info@svfk.mcx.ru

Mr Pavel SHUR

Academic Secretary
Federal scientific center for medical and
preventive risk management techniques
Perm
RUSSIAN FEDERATION
E-mail: shur@fcrisk.ru

SERBIA - SERBIE

Mr Dragana JOVIC

Ministry of Health
Institute for Public Health
SERBIA
Tel: +381 64 507 2308
E-mail: dragana_jovic@batut.org.rs

Mr Branislav RAKETIC

Head of Group for Food Quality (Codex Contact
Point)
Ministry of Agriculture, Forestry and Water
Management
SERBIA
Tel: +381 11 3622 312
E-mail: codex.serbia@minpolj.gov.rs

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Ms Katarína JANEKOVA

State Advisor
Ministry of Agriculture and Rural Development of
the Slovak Republic
Food Safety and Nutrition
Dobrovicova 12
812 66 Bratislava
SLOVAKIA
Tel: +421 2 592 66 564
Fax: +421 2 592 66 704
E-mail: codex@land.gov.sk

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Mr Jose Ignacio VITON ASENJO

Spanish Codex Contact Point
Spanish Consumer, Food Safety and Nutrition
Agency
Subdirector General for Food Safety
Promotion
C\ Alcala, 56
28071 Madrid
SPAIN
E-mail: jviton@msssi.es

Ms Purificación GONZALEZ CAMACHO

Consejera de Agricultura, Alimentación y Medio
Ambiente
Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio
Ambiente
Embajada de España en Países Bajos
Oranjestraat 8
2514 JB La Haya
Tel: + 31 (0)70 3624479
E-mail: pgonzalc@magrama.es

Ms Luisa SANCHEZ-BRAVO

First Secretary of the Embassy of Spain
Embassy of Spain in the Hague
Alternate Permanent Representative of Spain to
the OPCW
Lange Voorhout, 50
2514EG the Hague
NETHERLANDS
Tel: + 31 (0) 613 06 73 14
Fax: +31 (0) 70 361 79 59
E-mail: luisa.sanchez@maec.es

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Ms Carmina IONESCU

Codex Coordinator
National Food Agency
Food Standards Division
P.O. Box 622
SE-75126 Uppsala
SWEDEN
Tel: +4618175500
Fax: +4618175310
E-mail: Codex.Sweden@slv.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Ms Awilo OCHIENG PERNET

Chairperson, Codex Alimentarius Commission
Federal Food Safety and Veterinary Office
International Affairs
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Bern
SWITZERLAND
Tel: +41 58 462 00 41
E-mail: awilo.ochieng@blv.admin.ch

Mr Martin MÜLLER

Swiss Codex Contact Point, Scientific Advisor
Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO
International Affairs
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Bern
SWITZERLAND
Tel: +41 58 464 93 16
E-mail: martin.mueller@blv.admin.ch

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA -
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE -
EX REPÚBLICA YUGOSLAVA DE MACEDONIA

Mr Abdulezel DOGANI

Deputy Director
Food and Veterinary Agency
Food and Veterinary Agency
III Makedonska Brigada No. 20
1000 Skopje

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA

Tel: ++ 389 70 409 400

Fax: ++ 389 2 2457 871 ext. 147

E-mail: adogani@fva.gov.mk

Mr Igor SPIROSKI

Ministry of Health
Institute of Public Health
Head of department of Physiology and Monitoring
of Nutrition

50 Divizija 6

1000 Skopje

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA

Tel: ++ 389 70 285 475

Fax: ++ 389 2 3223 354

E-mail: i.spiroski@iph.mk

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Mr DURSUN KODAZ

Food Engineer
The Ministry of Food, Agriculture and Livestock
The General Directorate of Food and
Control-Codex Division
Eskisehir Yolu 9.km Lodumlu

06530 Ankara

TURKEY

Tel: 00903122587755

Fax: 00903122587760

E-mail: dursun.kodaz@tarim.gov.tr

TURKMENISTAN - TURKMÉNISTAN -

TURKMENISTÁN

Mr Ylhamberdi GAYYPOV

Deputy Head of State Sanitary-epidemiologic
service

Ministry of Health and Medical Industry of
Turkmenistan

TURKMENISTAN

Tel: +99365 534222

E-mail: ylhamgayipow@mail.ru

Mr Azat OVEZOV

Head of the Experimental Industrial Centre of the
State Sanitary Epidemiologic Service
Ministry of Health and Medical Industry of
Turkmenistan

TURKMENISTAN

E-mail: atadjanovaz@who.uz

UKRAINE - UCRANIA

Mr Mykola PRODANCHUK

Head/Director
National Codex Alimentarius Commission/ L.I.
Medved's Research Center of Preventive
Toxicology, Food and Chemical Safety, Ministry
of Health

6, Heroiv Oborony str

03680 Kyiv

UKRAINE

Tel: +38(044) 526-95-53

Fax: +38(044) 526-96-45

E-mail: pmg@medved.kiev.ua

Mr Serhii KOLESNYK

secretary of Commission/Head of Department
The National Codex Alimentarius Commission of
Ukraine/Research Center of Preventive
Toxicology, Food and Chemical Safety, Ministry
of Health

Secretariat/International relations and scientific
advice

6, Heroiv Oborony str

03680 Kyiv

UKRAINE

Tel: +380963480071

E-mail: ccp.ukraine@codex.co.ua

Ms Olha SEMENCHUK

Head of Department
State Veterinary and Phytosanitary Service of
Ukraine

Directorate veterinary medicine Veterinary
Sanitary expertise and food safety

1, B. Grinchenko str

01001 Kyiv

UKRAINE

Tel: +380442788467

Fax: +380442794883

E-mail: semenchuk@vet.gov.ua

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO

Mr Brian BIBBY

Policy Team Leader
Department for Environment, Food and Rural
Affairs

Area 3A, Nobel House, 17, Smith Square

SW1P 3JR London

UNITED KINGDOM

Tel: 020 7238 5972

E-mail: Brian.Bibby@defra.gsi.gov.uk

Mr Mike O'NEILL

Head of EU and International Strategy
UK Food Standards Agency

Aviation House

WC2B 6NH London

UNITED KINGDOM

Tel: +44 20 7276 8664

E-mail: Mike.Oneill@foodstandards.gsi.gov.uk

UZBEKISTAN - OUBÉKISTAN - UZBEKISTÁN

Ms Natalya SHARIPOVA

Head
 Ministry of health
 sanitary-epidemiology
 12, Navoi str.
 100011 Tashkent
 UZBEKISTAN
 Tel: +998712384198
 Fax: +998712441041
 E-mail: alsharipoff@yandex.ru

**OBSERVER COUNTRIES –
 PAYS OBSERVATEURS –
 PAÍSES OBSERVADORES**

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Mr Taku IGARASHI

Associate Director
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries,
 Government of Japan
 International Affairs, Food Safety and Consumer
 Policy Division, Food Safety and Consumer
 Affairs Bureau
 1-2-1 Kasumigaseki Chiyodaku
 100-8950 Tokyo
 JAPAN
 Tel: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 E-mail: taku_igarashi@nm.maff.go.jp

Ms Naoko TAKAHATA

Technical Official
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 Food Safety and Consumer Policy Division, Food
 Safety and Consumer Affairs Bureau
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 100-8950 Tokyo
 JAPAN
 Tel: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 E-mail: naoko_takahata@nm.maff.go.jp

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA

Mr Yousef AL FEHAID

General Manager
 Ministry of Agriculture
 Alhasa Dat Palm Research Centre
 P.O.Box 43
 31982 Alhasa
 SAUDI ARABIA
 Tel: +966 598 635230
 Fax: +966 3530 1660
 E-mail: alfehaid2000@gmail.com

Mr Mansour ALBULAYKHI

Agriculture Engineer
 Ministry of Agriculture
 Plant Protection
 P.O.Box 10407
 11567 Riyadh Alhasa
 SAUDI ARABIA
 Tel: +966 505 202974
 Fax: +966 404 202794
 E-mail: alblikhei@gmail.com

Mr Moaid ALSOLAMI

First Secretary
 Saudi Arabia Embassy in K. of Netherlands
 Alexanderstraat 19
 2514 JM The Hague
 NETHERLANDS
 Tel: +31 70 361 4391
 Fax: +31 70 356 1452
 E-mail: mealsolami@mofa.gov.sa

Mr Hani ALTUWARIQI

Management Consultant of Plant Protection
 Ministry of Agriculture
 Plant Protection
 P.O. Box 70407
 Riyadh
 SAUDI ARABIA
 Tel: +966 555492866
 Fax: +966 11404 2794
 E-mail: hzafran@yahoo.com

UNITED STATES OF AMERICA -
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE -
 ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Ms Mary Frances LOWE

U.S. Codex Manager
 U.S. Codex Office
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Avenue, SW, South Building,
 Room 4861
 20250 Washington, DC
 UNITED STATES OF AMERICA
 Tel: +1.202.205.7760
 Fax: +1.202.720.3157
 E-mail: maryfrances.lowe@fsis.usda.gov

**UN OBSERVERS –
 OBSERVATEURS DE L'ONU –
 OBSERVADORES DE LA ONU**

Eurasian Economic Commission

Ms Daria LYSENKO

115114, MOSCOW
 2 Bld, 2 Letnikovskaya Str.
 Tel: +7 495 669-24-00 ext. 5104
 E-mail: d.lysenko@EECOMMISSION.ORG

Eurasian Economic Commission

Ms TATIANA SOLONETS

Aide of the member of the Board
 (Minister) for technical regulation
 115114, MOSCOW
 2 Bld, 2 Letnikovskaya Str.
 Tel: +7 495 669-24-00 ext. 5104
 E-mail: solonets@eecommission.org

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANISATIONS - ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES - ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS-
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE -
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA ALIMENTACIÓN Y LA AGRICULTURA
Ms Eleonora DUPOUY

Food Safety and Consumer Protection Officer
Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO
Regional Office for Europe and Central Asia
34 Benczur Street
Budapest, 1068 Hungary
Tel: +363 04732327
E-mail: eleonora.dupouy@fao.org

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS -
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE -
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTATION
Mr Vittorio FATTORI

Food Safety and Quality Officer
Food Safety and Quality Unit,
Agriculture and Consumer Protection
Department, FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALY
Tel: +39 06570 56951
Fax: +39 06570 54593
E-mail: vittorio.fattori@fao.org

WORLD HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ -
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD
Ms Zulfia ATADJANOVA

National Professional Officer
WHO Office Uzbekistan
16 Tarobiy St.
100100 Tashkent
UZBEKISTAN
Tel: +998-71-2815172
E-mail: zat@euro.who.int

WORLD HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ -
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD
Ms Hilde KRUSE

Programme Manager Food Safety
WHO Regional Office for Europe
Marmorvej 51
DK-2100 Copenhagen
DENMARK
Tel: +45 4533 6754
E-mail: hik@euro.who.int

WORLD HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ -
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD
Ms Catherine MULHOLLAND

Administrator, FAO/WHO Codex Trust Fund
World Health Organization
Department of Food Safety and Zoonoses
20 avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
SWITZERLAND
Tel: +41 22 791 3080
Fax: +41 22 791 4807
E-mail: mulhollandc@who.int

WORLD HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ -
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD
Ms Angelika TRITSCHER

Coordinator Risk Assessment and Management
World Health Organization
Department of Food Safety and Zoonoses
20, Avenue Appia
1211 Geneva 27
SWITZERLAND
Tel: +41227913569
Fax: +41227914807
E-mail: tritschera@who.int

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS - ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES - ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES

Federation of European Food Additives, Food Enzymes and Food Cultures Industries

Mr Huub SCHERES

Head of Delegation
ELC
Avenue des Gaulois, 9
1040 Brussels
BELGIUM
E-mail: huub.scheres@dupont.com

International Council of Beverages Associations

Ms Thea CHUMBURIDZE

Group SRA Director
The Coca-Cola Company
Fahrettin Kerim Gokay Cad. No: 35, Altunizade
34662 Istanbul
TURKEY
Tel: 90-216-556-2204
E-mail: thchumburidze@coca-cola.com

National Health Federation

Mr Scott TIPS

President
National Health Federation
P.O. Box 688
91017 Monrovia, California
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: 16263572181
Fax: 16263030642
E-mail: scott@rivieramail.com

Association of Yoghurts & Live fermented milks

Ms Carine LAMBERT

Secretary General
YLFA International
Ave d'Auderghem 22-28
1040 Brussels
BELGIUM
Tel: +32 2 549 50 81
E-mail: c.lambert@ylfa.org

**SECRETARIAT – SECRÉTARIAT –
SECRETARÍA**

CODEX SECRETARIAT - SECRÉTARIAT DU
CODEX SECRETARÍA DEL CODEX

Ms Gracia BRISCO

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALY
Tel: +39065705 2700
Fax: +39065705 4593
E-mail: gracia.brisco@fao.org

Mr Patrick SEKITOLEKO

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALY
Tel: +39 06 570 56626
Fax: +39 06 570 54593
E-mail: patrick.sekitoleko@fao.org

Mr Kyoungmo KANG

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALY
Tel: +39 06570 54796
Fax: +39 06570 54593
E-mail: KyoungMo.Kang@fao.org

**HOST GOVERNMENT SECRETARIAT –
SECRÉTARIAT DU GOUVERNEMENT HÔTE
GOBIERNO ANFITRIÓN DE LA SECRETARÍA
Ms Heleen ROOTSELAAR VAN**

Policy Officer
Ministry of Economic Affairs
Plant Supply Chain and Food Quality Department
P.O. Box 201401
2500 EK The Hague
NETHERLANDS
Tel: +31 70 378 5042
E-mail: h.vanrootselaar@minez.nl

Ms Tanja ÅKESSON

Codex Contact Point
Ministry of Economic Affairs
Plant Supply Chain and Food Quality Department
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
NETHERLANDS
Tel: +31 70 378 4045
Fax: +31 70 378 6134
E-mail: t.z.j.akesson@minez.nl

Ms Judith AMATKARIJO

Ministry of Economic Affairs
European Agricultural Policy and Food Security
Department
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
NETHERLANDS
Tel: +31 70 379 8962
E-mail: info@codexalimentarius.nl